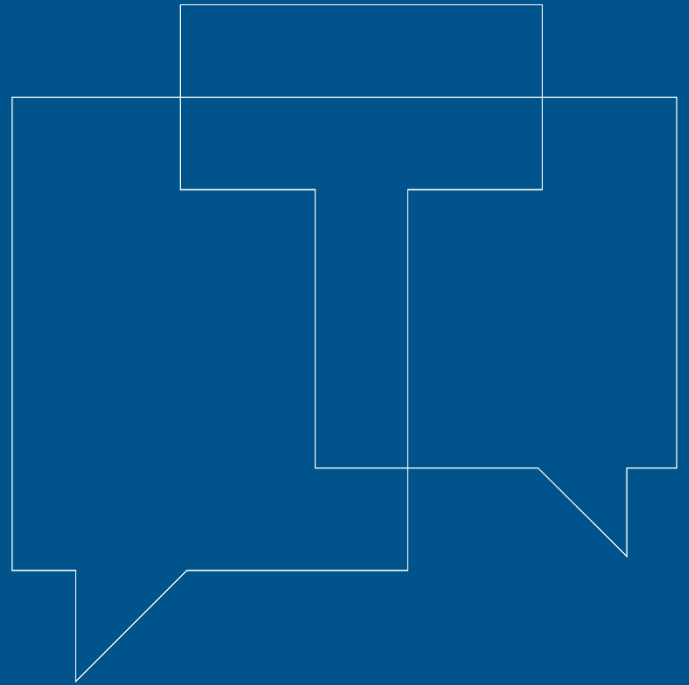




COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE 12

Comité de liaison avec le milieu Davie-
Lévis Rencontre du 9 juin 2026

Préparé par : Transfert Environnement et Société

Préparé pour :

DAVIE



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

NOTE D'INTRODUCTION	3
1. SOMMAIRE	4
2. COMPTE RENDU.....	5
MOT DE BIENVENUE	5
OBJECTIFS DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
RETOUR SUR LA RENCONTRE #11 (17 MARS 2026)	5
POINT SUR L'INFOLETTRE DE MARS	7
AVANCEMENT DES PROJETS AU CHANTIER	7
STRATÉGIE DE RÉDUCTION SONORE	10
AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU POLAIRE MAX	10
RETOUR SUR L'ATELIER DE MARS 2026 - INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES	10
POINTS STATUTAIRES	11
VARIA.....	12
CONCLUSION	13
ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE	14



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), a été mandaté par Chantier Davie Canada Inc. (ci-après « Davie ») pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Davie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Il faut rappeler que les investissements chez Davie sont un projet en cours soumis à des changements et modifications. Les réponses fournies au Comité le sont en toute bonne foi et au mieux des connaissances et de la compréhension actuelles de Davie.

1. SOMMAIRE

La douzième rencontre du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis s'est tenue le 9 juin 2026, au Chantier, à Lévis. Ce sont 9 membres qui ont pu échanger sur plusieurs sujets liés à la cohabitation entre les activités du chantier et le milieu environnant, notamment les projets d'optimisation, la réduction des nuisances sonores, les enjeux de circulation ainsi que le nouveau programme d'investissements communautaires de Davie.



Mardi 9 juin 2026



18 h à 20 h 32



Chantier Davie Canada



9 membres présents

Engagement

- Explorer, au fil de l'avancement des travaux d'optimisation, les occasions d'intégrer des aménagements verts contribuant à atténuer les ilots de chaleur.

Actions de suivi résumées

- Évaluer la possibilité d'installer un affichage sur le chantier, pour les employés, afin d'illustrer visuellement les futures infrastructures.
- Faire parvenir aux membres un extrait du rapport de l'étude de vitesse de la rue Saint-Joseph (Ville de Lévis).

Présences

Catégorie	Secteur	Nom	Présence
Membres	Voisinage	Isabelle Cossette	Présente
		Sophie Royer	Présente
		Jean Madore	Absent
		Liz-Ann Picard	Présente
		Roger Picard	Présent
		Éric Vignola	Absent
		Patrick Béland	Présent
		Normand Lemyre	Présent (en partie)
Membres	Milieu municipal et gouvernemental	Houda Slaoui	Présente
		Patrick Hamelin	Absent
		Olivier Biron	Présent
		Claudia Murphy	Présente
Membres	Groupes environnementaux, sociocommunautaire et économiques	Josée Breton	Absente
		Marie-Josée Morency	Absente
		Érick Plourde	Absent
Représentants de l'entreprise au Comité	Davie	Émilie Desmarais	Présente
		Joannie Gagnon	Présente
		Éric-Martin Gallant	Présent
		Catherine W. Audet	Présente
Facilitation/coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Marc-Olivier Fortin	Présent
		Laurie Jeanne Beaudoin	Présente



2. COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Marc-Olivier Fortin, facilitateur chez Transfert, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis. Il souligne la première participation de deux nouveaux membres citoyens, M. Patrick Béland (secteur est) et M. Normand Lemyre (secteur centre), et les remercie de leur implication au sein du Comité.

Il cède la parole à Mme Émilie Desmarais, conseillère en communications, affaires externes et numériques chez Davie, qui adresse quelques mots d'introduction aux membres.

Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Trois objectifs sont convenus pour la rencontre :

1. Faire un retour sur l'atelier participatif portant sur les investissements communautaires et présenter le programme.
2. Informer les membres des avancées récentes liées à l'optimisation du chantier, incluant la modélisation des bâtiments, la stratégie de réduction sonore et recueillir les commentaires des membres.
3. Préparer la rencontre d'information publique de la semaine suivante, en validant les messages, l'information qui sera rendue publique et l'organisation des kiosques.

L'ordre du jour est adopté. La présentation partagée lors de la rencontre se trouve en [annexe 1](#).

Retour sur la rencontre #11 (17 mars 2026)

Adoption du dernier compte rendu

M. Fortin indique que le compte rendu de la rencontre du 17 mars 2026 a été transmis aux membres le 29 avril 2026. Aucun commentaire n'ayant été formulé, le compte rendu est considéré adopté. Celui-ci sera diffusé sur le site Web de Davie.

Actions de suivi

M. Fortin passe en revue les différentes actions de suivi découlant des rencontres précédentes, en collaboration avec les représentants de l'équipe de Davie. L'état d'avancement de chacune de ces actions est présenté ci-dessous et les informations complémentaires associées suivent.



Date	Description du suivi	Responsable	Statut
17 mars 2026	Effectuer un suivi sur le marquage au sol des traverses piétonnes à la sortie des deux guérites du Chantier (Ville de Lévis).	Transfert	Réalisé
17 mars 2026	Effectuer un suivi individuel auprès des membres citoyens concernant la situation de déménagement de Mme Beaudet.	Transfert	Réalisé
17 mars 2026	Présenter le programme d'investissements communautaires de Davie au Comité.	Davie	Réalisé (présente rencontre)
17 mars 2026	Vérifier l'absence d'un signallement lié à la circulation qui aurait été effectué, mais qui n'apparaît pas au registre.	Davie	Réalisé
17 mars 2026	Effectuer un suivi avec Dynamo sur la possibilité d'éteindre les lumières dans le bâtiment 3 durant la nuit.	Davie	Réalisé

Marquage au sol de la traverse piétonne

Mme Houda Slaoui, directrice des transports et de la mobilité durable à la Ville de Lévis, indique que le marquage au sol a été réalisé sur la rue Georges-D.-Davie, à la sortie de la guérite Ouest, et qu'un panneau d'arrêt a été ajouté. Elle précise qu'aucune intervention similaire n'est actuellement prévue du côté de la guérite Est.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Un membre souligne qu'il pourrait être pertinent d'ajouter un arrêt à la sortie de la rue Iberville ou un feu clignotant à la sortie de George-D.-Davie. Certains employés ne respectent pas toujours les arrêts. Aux heures de pointe, les sorties massives génèrent un volume important de circulation, ce qui accentue le trafic dans un secteur où se trouvent notamment une école primaire et des piétons.	Mme Slaoui explique que le secteur a déjà été analysé. L'ajout d'un arrêt sur la rue Saint-Joseph, à l'intersection d'Iberville, a déjà été évalué, mais ne remplit pas les critères en raison de la proximité des autres intersections avec arrêt et du volume de circulation jugé insuffisant.
Un membre mentionne qu'avec l'embauche de 800 personnes supplémentaires, il	M. Éric-Martin Gallant, directeur de l'environnement, précise qu'aucune



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
pourrait être pertinent de prévoir la présence de policiers ou de signaleurs sur la rue Saint-Joseph aux heures de pointe. D'autres membres proposent également d'instaurer des interdictions de stationnement à certaines heures afin de faciliter la circulation, notamment celle des véhicules d'urgence.	ressource n'est actuellement prévue pour la gestion de la circulation à l'extérieur du chantier, les mandats des agents étant limités à l'intérieur du site.

M. Fortin rappelle que les enjeux liés à la circulation et au bruit font l'objet d'un suivi récurrent dans le cadre des travaux du Comité. M. Gallant ajoute que plusieurs pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude, notamment en matière de transport collectif et de covoiturage, mais qu'aucune mesure précise n'a été retenue à ce stade. Les préoccupations soulevées lors de la rencontre seront transmises aux équipes concernées de Davie.

Signallement manquant

M. Gallant explique que le signallement concernant la circulation, qui n'apparaissait pas au registre, a été transmis par courriel, ce qui explique qu'il n'a pas été compilé. M. Gallant rappelle que, afin d'assurer leur suivi et leur consignation au registre, les signalements doivent être effectués via le formulaire disponible sur le site Web de Davie.

Suivi avec Dynamo

M. Gallant précise que la fermeture des lumières dans le bâtiment 3 est une intervention complexe qui nécessite d'accéder au panneau électrique. Toutefois, les murs du bâtiment 3 seront très bientôt fermés avec le nouveau revêtement. Il n'y aura pas de fenêtre du côté du voisinage, ce qui devrait contribuer à réduire significativement les impacts liés à l'éclairage observés jusqu'à maintenant.

Point sur l'infolettre de mars

M. Fortin présente la performance de l'infolettre du voisinage. Celle-ci a enregistré 320 ouvertures, correspondant à un taux d'ouvertures de 50 %. Ces résultats sont comparables à ceux observés lors des précédentes éditions.

Avancement des projets au chantier

M. Fortin laisse place à M. Francis Carrier, directeur du projet d'optimisation. M. Carrier présente une mise à jour de l'état d'avancement des différents projets en cours. Il précise que les échéanciers présentés demeurent indicatifs et pourraient évoluer en fonction de l'avancement des travaux.

- Les bâtiments 3 et 36 sont en rénovation avec l'entrepreneur général (Dynamo). Les murs sans fenêtres seront de type « sandwich » jusqu'à 8 pouces d'épaisseur du côté



de la rue Bourassa, afin de contribuer à l'atténuation du bruit vers le voisinage.

- L'agrandissement du bâtiment 3 sera finalement réalisé à l'intérieur, tandis que le bâtiment 36 fera l'objet d'une extension extérieure. Le démantèlement est en cours et la livraison est prévue pour août 2027.
- Le nouveau bâtiment 37, dédié à la réception de l'acier, est une nouvelle construction, d'une hauteur comparable au bâtiment 36. Les travaux débuteront durant l'hiver, comme le gel n'entrave pas les travaux d'excavation dans la roche. La livraison est estimée pour 2028. Un appel d'offres sera lancé pour sélectionner l'entrepreneur général, ce qui permettra de préciser l'échéancier.
- Un abri pour le Polaire Max a été conçu dans le but d'atténuer la propagation du bruit associé à certaines activités. Il s'agit d'un échafaudage couvert (sans toit) permettant l'ajout ponctuel d'équipements.
- Le bâtiment 39, dédié aux activités de peinture et de sablage, est une nouvelle construction et permettra notamment la relocalisation de l'entrée des employés à l'arrière du bâtiment 3, plus à l'écart des opérations. Un chemin piétonnier aménagé facilitera les déplacements entre les zones : le passage en toile blanche temporaire sera retiré et remplacé par une série de conteneurs installés le long du muret de béton, offrant une protection contre les intempéries, un éclairage intérieur et un environnement propre et sécuritaire. Ce sentier piéton restera en place à long terme.

Questions, préoccupations ou commentaires

Une membre soulève une préoccupation quant à la hauteur du muret de béton, qui pourrait favoriser la repousse de la renouée du Japon. Bien que la solution des conteneurs soit jugée préférable au tunnel, elle exprime également des inquiétudes d'ordre esthétique, notamment concernant l'apparence du dessus des conteneurs.

- Le bâtiment 41 dédié à l'assemblage des navires mesurera environ 222 m de longueur et 57 m de hauteur, soit l'équivalent de 17 à 18 étages, ce qui en fera le plus haut du chantier, avec une hauteur d'environ deux fois supérieure à celle des bâtiments existants. Cette hauteur est nécessaire pour permettre l'entrée complète des navires et assurer l'espace requis sous les équipements de levage. Une grande porte sera aménagée du côté du fleuve. La construction n'est pas encore débutée, mais les travaux d'excavation sont prévus à l'hiver prochain avec une livraison estimée pour la fin du deuxième trimestre de 2029.
- Autres travaux en cours :
 - Le stationnement sera asphalté afin de réduire la poussière, notamment à proximité du bâtiment 44, et permettra d'augmenter le nombre de places disponibles pour les employés.
 - Des travaux d'asphaltage sont en cours cette semaine sur les quais, à l'extrémité est, où environ 150 places de stationnement seront aménagées, comme cet espace n'est pas requis en continu.
 - Les travaux sur les quais se poursuivront avec l'ajout de murets afin de prévenir l'érosion des berges.
 - Les travaux d'infrastructures incluant les réseaux souterrains (aqueduc, gaz, égout) se poursuivent.



M. Carrier indique que différentes pistes sont actuellement à l'étude afin d'optimiser l'utilisation des espaces de stationnement, notamment par l'ajustement des quarts de travail, comme cela avait été fait lors du projet de l'Astérix. Il ajoute que d'autres options, dont le covoiturage, pourraient être envisagées à plus long terme lorsque les opérations et les horaires de travail seront davantage stabilisés.

M. Olivier Biron, conseiller municipal, district de Bienville, souligne que l'aménagement futur du secteur demeure évolutif. Il invite les citoyens à exprimer leurs attentes et leurs préoccupations dans le cadre des consultations en cours, notamment par l'entremise de la plateforme [Lévis consulte](#).

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Y aura-t-il des impacts sonores durant la phase de construction ?	M. Carrier indique que les travaux généreront un environnement sonore comparable à celui d'un chantier de construction. Il précise que les interventions se dérouleront principalement de jour, bien que certains travaux puissent également être réalisés durant les fins de semaine.
Quels seront les effets pour les employés qui travailleront dans l'abri du polaire max en termes de santé et sécurité ?	M. Gallant mentionne qu'une évaluation des impacts sonores pour les employés sera réalisée une fois l'infrastructure en place. Le port de protections auditives pourrait être requis. Des toiles acoustiques sont également prévues afin de contribuer à l'atténuation du bruit et des mesures additionnelles pourraient être déployées au besoin.
Est-il important que les travailleurs se stationnent directement au chantier ?	M. Gallant explique que l'option d'un stationnement incitatif fait partie des réflexions. Un sondage a été réalisé pour mieux comprendre les habitudes des travailleurs qui proviennent de l'ensemble de la région.
Est-il prévu d'ajouter des arbres et de la végétation sur le chantier afin de réduire les ilots de chaleur ?	Mme Joannie Gagnon, conseillère principale environnement, indique que des aménagements sont prévus en ce sens. Plusieurs arbres ont dû être retirés en raison de l'agile du frêne.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Un membre suggère d'installer un panneau sur le chantier pour illustrer visuellement les futures infrastructures et permettre aux travailleurs de se projeter dans leur futur environnement.	La suggestion est prise en note par les représentants de Davie.

Actions de suivi

- Évaluer la possibilité d'installer un affichage sur le chantier, pour les employés, afin d'illustrer visuellement les futures infrastructures.

Stratégie de réduction sonore

M. Gallant explique que, afin de répondre aux enjeux de bruit associés aux activités réalisées dans les cales sèches, Davie prévoit tester d'ici la fin de l'été une solution d'encloisonnement modulaire en aluminium intégrant des toiles acoustiques. Développée en collaboration avec Soft dB, cette structure a été conçue pour être installée et déplacée rapidement afin d'encadrer certains équipements mobiles. Des essais acoustiques seront réalisés à la fois sur le chantier et à sa limite afin d'évaluer l'efficacité de la solution. Des mesures adaptées en matière de santé et sécurité, notamment en ce qui concerne la ventilation, la gestion de la chaleur et des émissions seront également mises en place.

Avancement de la construction du Polaire Max

M. Carrier indique que la portion du navire située sous la ligne de flottaison est actuellement construite en Finlande depuis août 2025, tandis que les composantes situées au-dessus de la ligne de flottaison seront assemblées à Lévis. Des demi-blocs préassemblés et peints seront livrés au rythme d'environ une unité par semaine. Au total, 63 unités doivent être assemblées dans le cadre du projet.

Retour sur l'atelier de mars 2026 - investissements communautaires

M. Fortin effectue un retour sur l'atelier tenu en mars dernier portant sur les investissements communautaires. Cette démarche visait à intégrer les commentaires et les suggestions du Comité à l'élaboration du programme d'investissements communautaires de Davie. Un tableau synthèse des principaux échanges issus de l'atelier et du compte rendu précédent est présenté aux membres.

Mme Desmarais présente ensuite les créneaux d'interventions retenus :

- Santé et bien-être
- Vie communautaire et inclusion sociale
- Jeunesse et éducation
- Développement socioéconomique



Ces créneaux permettent d'encadrer les priorités du programme tout en conservant la flexibilité nécessaire pour soutenir une diversité d'initiatives aux besoins du milieu.

[Le programme](#) sera publié sur [le site Web](#) de Davie à la suite de la rencontre. Il comprend notamment les critères d'admissibilité et d'exclusion ainsi qu'un formulaire de demande. Une grille d'analyse a également été élaborée afin de soutenir l'évaluation des projets reçus. Un suivi sera effectué auprès de l'ensemble des demandeurs.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Une membre souligne que Davie semble davantage rayonner dans le créneau jeunesse et éducation que dans les autres créneaux. Elle rappelle que la distinction entre les initiatives de rayonnement et les contributions communautaires doit être claire pour les demandeurs.	Mme Desmarais précise qu'une confusion peut avoir été créée par certains exemples présentés. Elle indique que le programme vise à soutenir des initiatives dans l'ensemble des créneaux retenus et que les projets admissibles peuvent se dérouler tant sur le chantier qu'à l'extérieur de celui-ci. À titre d'exemple, elle mentionne des activités en milieu scolaire, des projets de plantation d'arbres ou encore des événements sportifs.
Plusieurs membres s'entendent pour dire que le programme reflète bien les échanges de l'atelier.	

Points statutaires

Dernières nouvelles de Davie dans la communauté

Mme Desmarais présente quelques initiatives et contributions récentes de Davie dans la communauté :

- **Gala des Pléiades 2026** : Davie a remporté les prix du rayonnement international et d'entreprise de l'année.
- **Fondation Hôtel-Dieu** : Engagement dans une campagne sur trois ans, incluant l'achat d'équipements technologiques destinés au nouveau bloc hospitalier.
- **Centre de pédiatrie sociale de Lévis** : Contribution financière en soutien à l'organisme.
- **Le Local** : Appui financier pour l'achat d'un lave-vaisselle commercial.

Registre des signalements

M. Gallant présente les signalements recensés depuis la dernière rencontre. Treize concernent des nuisances sonores et un est lié à l'éclairage. Parmi les signalements liés au bruit, trois portaient sur des enjeux d'aménagement du territoire, tandis que les autres concernaient des activités réalisées en cale sèche. Un suivi par téléphone ou par courriel a été effectué pour chacun des signalements.



Il précise qu'une erreur s'est glissée dans la classification des signalements présentés précédemment, notamment en ce qui concerne l'association entre certaines sources de bruit et les secteurs concernés. Les données seront corrigées dans les prochaines présentations.

M. Gallant rappelle que les actions visant la réduction du bruit reposent à la fois sur les signalements reçus, les activités de suivi réalisées par Davie et les analyses techniques effectuées dans le cadre de ses projets. Il ajoute aussi que la modélisation sonore constitue une exigence des démarches d'autorisation réglementaire et permet également d'évaluer les impacts potentiels ainsi que les mesures d'atténuation prévues.

M. Fortin souligne qu'il demeure important de maintenir des mécanismes de communication accessibles afin de permettre aux citoyens de transmettre leurs préoccupations et de favoriser un dialogue continu avec la communauté.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Combien d'individus ont effectué des signalements de bruit depuis janvier ?	Mme Catherine W. Audet, Directrice, Affaires publiques, indique que Davie ne divulgue pas d'information permettant d'identifier ou de dénombrer les personnes ayant effectué des signalements, afin de préserver la confidentialité des démarches individuelles.
N'est-il pas plus facile pour les citoyens de composer le 311 pour faire un signalement ?	Mme W. Audet explique que même si un mécanisme de redirection vers Davie est en place à partir du 311, ce canal ne permet pas un suivi direct des signalements et ne permet pas de confirmer que l'information est effectivement transmise.

Varia

Rencontre publique 2026

M. Fortin informe les membres de la tenue de la rencontre publique prévue le 16 juin 2026 en soirée. L'événement prendra la forme de portes ouvertes et comprendra une présentation de M. Marcel Poulin, Vice-président, Affaires publiques et partenariats stratégiques, vers 19 h. Les membres sont invités à relayer l'information dans leurs réseaux respectifs.

Circulation

Un membre souligne que la vitesse sur la rue Saint-Joseph est toujours un enjeu et demande à recevoir une copie du rapport de la Ville. Mme Slaoui indique qu'elle pourra faire parvenir un extrait du rapport au Comité.



Plusieurs échanges ont ensuite lieu au sujet des enjeux de circulation observés dans le secteur. Les principales préoccupations soulevées sont résumées ci-dessous :

Circulation et manœuvres des camions

- Un membre rapporte un incident lors duquel un camion s'est retrouvé coincé dans la rue Bourassa et a nécessité l'aide de citoyens pour effectuer une manœuvre. Selon les échanges, cette situation aurait pu nuire à la circulation des véhicules d'urgence.
- Certains virages sont effectués trop tard, notamment à l'intersection de Monseigneur Bourget et Saint-Joseph, ce qui force des détours ou des manœuvres non sécuritaires.
- Malgré un parcours officiel (via la rue Caron vers la guérite ouest), des camionneurs suivent leur GPS et se retrouvent dans des rues non adaptées.

Signalisation insuffisante ou mal appliquée

- La signalisation est jugée incomplète à certains endroits.
- Même lorsque les consignes sont transmises au fournisseur, elles ne sont pas toujours relayées jusqu'aux sous-traitants.

Sécurité des piétons et du voisinage

- Présence de dangers pour les piétons, notamment sur la rue Saint-Joseph où les trottoirs sont étroits et parfois obstrués.
- Préoccupation accrue pour les enfants en raison de l'espace limité et du passage de camions.
- Manque de visibilité à l'intersection Saint-Narcisse/Saint-Joseph, augmentant le risque d'accident.

Problématiques d'éclairage

- Certains équipements d'éclairage seraient mal installés ou défectueux (ex. : spot rouge absent, spot jaune allumé en continu), ce qui a donné lieu à des signalements auprès de la Ville.

M. Biron indique que les enjeux liés à la circulation et à la planification du territoire font l'objet d'un suivi régulier avec les fonctionnaires de la Ville. Il mentionne que différentes mesures ont déjà été mises en place ou sont à l'étude, notamment en matière de signalisation, de marquage routier, de camionnage et de stationnement. Il ajoute que des démarches de sensibilisation ont également été réalisées auprès de l'Association du camionnage du Québec. Il rappelle toutefois que certaines situations demeurent difficiles à contrôler lorsqu'elles sont attribuables à des comportements individuels. Mme Slaoui et M. Biron indiquent demeurer à l'écoute des préoccupations du milieu et des pistes d'amélioration proposées.

Actions de suivi

- Faire parvenir aux membres un extrait du rapport de l'étude de vitesse de la rue Saint-Joseph (Ville de Lévis).

Conclusion

Pour clore la rencontre, M. Fortin remercie les membres pour leur participation et leurs échanges. Il informe les participants que la prochaine rencontre du Comité se tiendra le 15 septembre prochain. La rencontre prend fin à 20 h 32.



ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE



DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1	Mot de bienvenue
2	Objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
3	Retour sur la rencontre du 17 mars 2026 : Adoption du compte rendu
4	Présentation de la dernière infolettre et performance de celle-ci
5	Avancement des projets au chantier
6	Point de suivi sur la stratégie de réduction sonore
7	Retour sur l'atelier participatif et présentation du programme
8	Points statutaires
9	Varia/Information du milieu/Prochaine rencontre

2



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- 01** Faire un retour sur l'atelier participatif portant sur les investissements communautaires et présenter le programme.
- 02** Informer les membres des avancées récentes liées à l'optimisation du chantier, incluant la modélisation des bâtiments, la stratégie de réduction sonore et recueillir les commentaires des membres.
- 03** Préparer la rencontre d'information publique de la semaine suivante, en validant les messages, l'information qui sera rendue publique et l'organisation des kiosques.



Adoption du compte rendu

- Compte rendu envoyé le 29 avril pour votre lecture et révision
- Commentaires reçus en amont de la rencontre : aucun

DAVIE

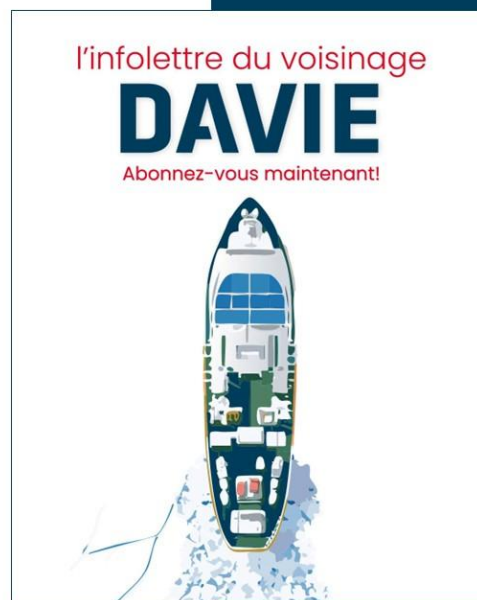
Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
17 mars 2026	Effectuer un suivi sur le marquage au sol des traverses piétonnes à la sortie des deux guérites du Chantier (Ville de Lévis).	Transfert	À venir
17 mars 2026	Effectuer un suivi individuel auprès des membres citoyens concernant la situation de déménagement de Mme Beaudet.	Transfert	Réalisé
17 mars 2026	Présenter le programme d'investissements communautaires de Davie au Comité.	Davie	Réalisé (présente rencontre)
17 mars 2026	Vérifier l'absence d'un signallement lié à la circulation qui aurait été effectué, mais qui n'apparaît pas au registre.	Davie	Réalisé
17 mars 2026	Effectuer un suivi avec Dynamo sur la possibilité d'éteindre les lumières dans le bâtiment 3 durant la nuit.	Davie	Réalisé

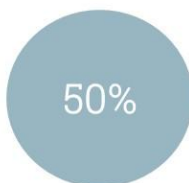


Performance de la dernière infolettre

DAVIE



PERFORMANCE INFOLETTRE – MARS 2026



% d'ouverture

Personnes ayant ouvert l'infolettre
Nombre d'utilisateurs uniques



Nombre total d'ouvertures

Nombre de fois que l'infolettre a été ouverte
(2 mois depuis l'envoi)

Liens les plus consultés

- 1 Inscription à l'info-travaux - 6
- 2 Davie.ca - 3
- 3 Formulaire de signalement - 2
- 4 Page Facebook - 1

Total de clics

12

DAVIE

davie.ca | 8



Bâtiment 3 (Assemblage)



DAVIE

davie.ca | 10

Bâtiment 36 (Atelier des panneaux)



Bâtiment 37
(Atelier d'acier)



Bâtiment 37
(Atelier d'acier)



Autres investissements dans les infrastructures



DAVIE

davie.ca | 19

Autres investissements dans les infrastructures



DAVIE

davie.ca | 20

Photos des travaux actuels



DAVIE

davie.ca | 21



DAVIE

Chantier actuel



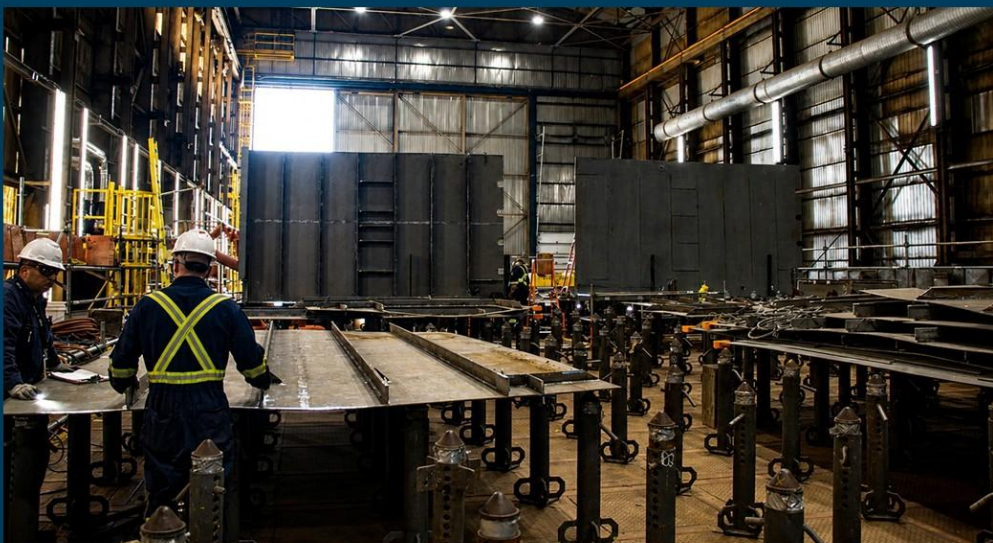


Début des travaux – première soudure à Lévis



davie.ca | 26

Un mois plus tard, les travaux battent leur plein!



davie.ca | 27



Un premier bloc d'acier réalisé

DAVIE

davie.ca | 28

Photos des travaux actuels



Bâtiment 3

DAVIE



Stationnement et route entre les bâtiments 3 et 36

davie.ca | 22

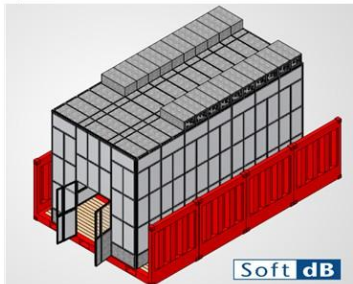
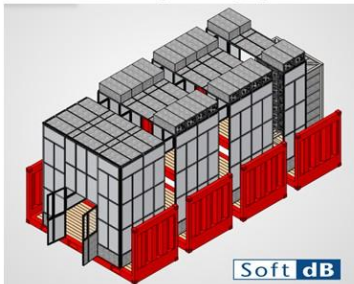




Stratégie de réduction sonore

- Développement d'une toile acoustique pour isoler certaines activités de construction
- Optimisation technologique des équipements et des bâtiments

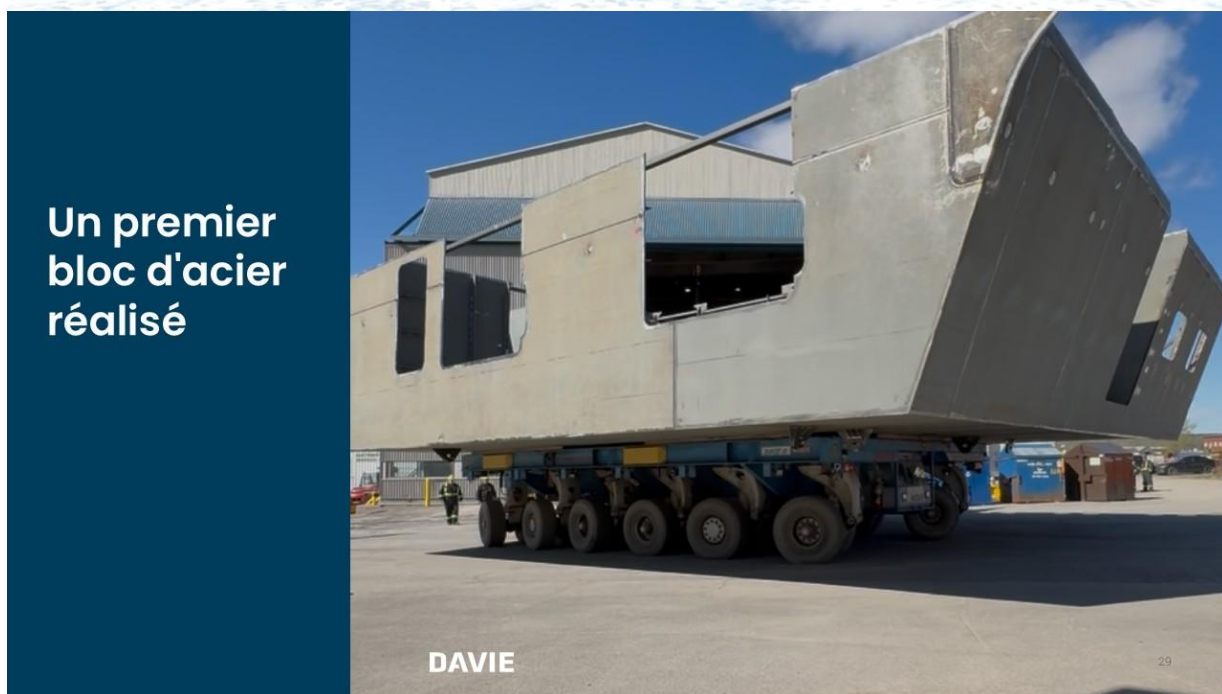
Encoffrement pour équipement bruyant



DAVIE

davie.ca | 24

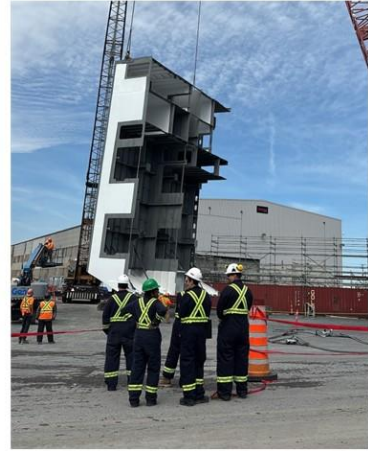




Blocs préfabriqués à l'aire d'assemblage



DAVIE



davie.ca | 30

An aerial view of a large fleet of ships in formation on the ocean. The ships are arranged in a grid-like pattern, and their wakes are visible in the water. The sky is blue with some clouds.

DAVIE

Érection des Blocs de PMAX

Préparé par : Amir Heydari

Vérifié par : Patrick Leduc

Mai 2026



Retour sur l'atelier de mars 2026

davie.ca | 32

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

Atelier sur les investissements communautaires

MODALITÉS DISCUTÉES	
Montants octroyés	- Reconnaissance de l'impact des petits montants - Importance de diversifier les types d'organismes soutenus
Type de soutien	Pertinence des soutiens non financiers, tels que l'implication bénévole, le prêt de matériel ou l'appui logistique.
Programme et cadre	- Analyse des demandes à l'aide des critères (territoire et créneau) afin d'éviter une gestion trop « à la pièce », tout en conservant une approche au cas par cas. - Importance de bien distinguer le rayonnement par rapport aux dons et commandites - Définition et communication claires des critères à l'interne et à l'externe.
Créneaux d'intervention	- Maximum de 3 à 4 créneaux Descriptions claires pour éviter les créneaux « fourre-tout ». Aucun pourcentage prédéterminé pour les créneaux/causes.
Échelle territoriale	Priorisation accordée à l'échelle locale (quartier et milieu de vie) autour des territoires concentriques du quartier du Vieux-Lauzon, de Lévis et plus largement de la région de Chaudière-Appalaches.

DAVIE

www.davie.ca | 33



RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

Atelier sur les investissements communautaires

CRÉNEAU	RÉSULTATS ATTENDUS/BESOINS
Vie communautaire et inclusion sociale	- Favoriser la qualité de vie des résidents dans le quartier du Vieux-Lauzon (bibliothèques, loisirs, alimentation, lieux de rassemblement et infrastructures [ex. bancs, etc.]). - Soutenir des initiatives favorisant la vie dans le quartier et le sentiment d'appartenance (fête de quartier, affichage parcours maisons ancestrales). - Appuyer les causes dirigées vers les clientèles vulnérables (aînés et familles).
Développement socioéconomique	- Soutenir la vitalité économique dans le quartier et augmenter l'offre de services de proximité (soutien aux microentreprises). - Revitaliser et embellir le patrimoine bâti du Vieux-Lauzon.
Environnement et mobilité durable	- Protéger les berges et cours d'eau avec un accès public. - Soutenir des initiatives de mobilité durable (ex. bornes de recharge). - Soutenir des projets à caractère environnemental hors chantier.
Art, culture et sport	- Soutenir des projets culturels et artistiques. - Soutenir des initiatives favorisant le leadership féminin dans le sport.

DAVIE

www.davie.ca | 34

Programme d'investissements communautaires

Lignes directrices et critères

DAVIE



Informations générales

Par la mise en œuvre de son programme d'investissement communautaire, Davie souhaite structurer et renforcer son approche afin de soutenir des projets favorisant le développement socioéconomique du **Vieux-Lauzon ou tout autre projet significatif de Lévis et de la région**. Cette démarche vise plusieurs objectifs structurants :

- Améliorer la qualité de vie des citoyens
- Stimuler la vitalité du milieu, notamment en valorisant les initiatives locales
- Consolider le tissu communautaire

Objectifs du programme

Le programme d'investissement communautaire de Davie s'appuie sur des valeurs claires et alignées avec notre vision d'entreprise :



Relations : Développer des projets fondés sur des relations de confiance avec les communautés locales, en valorisant les expertises du milieu et en veillant à ce que les retombées profitent équitablement à divers groupes de la communauté, en fonction des besoins identifiés par celle-ci.



Responsabilité : Agir avec rigueur et intégrité, en assumant les impacts des décisions sur les communautés et l'environnement de façon réfléchie, et en étant redevable des engagements pris.



Pour toute question ou demande d'information : commandites@davie.ca

Programme d'investissements communautaires - Davie

Critères d'admissibilité

Davie souhaite appuyer des projets qui contribuent au développement du Vieux-Lauzon ou tout autre projet significatif de Lévis et de la région. Davie souhaite aussi soutenir les organisations, causes et événements qui composent le milieu.

Les projets doivent respecter certains critères pour être admissibles à une contribution financière :

- Le demandeur est un organisme à but non lucratif
- Le projet ou l'initiative a un impact positif sur la communauté locale ou régionale
- Le projet comprend des actions ou soutient une cause relative à un ou plusieurs des **créneaux d'intervention privilégiés** par Davie

Critères de sélection

Lors de l'analyse des demandes, le comité de sélection s'appuiera sur les critères de sélection suivants :

- La demande s'inscrit en concordance avec la vision et les valeurs portées par Davie en matière de contribution et d'investissement dans la communauté.
- La demande porte sur un ou plusieurs créneaux d'intervention privilégiés.
- La demande prévoit des retombées économiques, sociales et/ou environnementales positives dans le milieu.
- La demande permet de bénéficier aux communautés locales et régionales.
- La demande comporte des réponses complètes et un plan de projet clair.

Dans une perspective de réconciliation autochtone, une attention particulière sera accordée aux initiatives qui contribuent à la découverte des cultures autochtones et au rapprochement entre les communautés autochtones et allochtones.

Pour toute question ou demande d'information : commandites@davie.ca

Programme d'investissements communautaires - Davie

2



Traitement des demandes

- Les demandes sont analysées par un comité interne de sélection, selon les critères établis par le programme.
- Les demandes seront reçues en continu, via le formulaire en ligne prévu à cet effet.

Critères d'exclusions : Clientèles non admissibles

Le processus de traitement des demandes repose sur quatre grandes étapes :

- Envoi du formulaire de demande en ligne dûment complété
- Analyse des demandes par Davie, en fonction des critères de sélection
- Annonce de la décision à la personne-ressource
- Signature d'une entente de contribution, qui spécifie les mécanismes de reddition de comptes et de visibilité (s'il y a lieu)
- Les paiements s'effectuent par paiement de facture. L'organisation devra fournir une facture à l'attention de Chantier Davie Canada inc., ainsi qu'un spécimen de chèque
- Un reçu d'impôt sera demandé à l'organisation bénéficiaire

À noter que toute demande peut faire l'objet d'un suivi et d'une reddition de comptes portant sur la transparence de l'utilisation des fonds, le suivi des retombées concrètes.

Délai de traitement des demandes

Les demandes sont traitées dans un délai moyen d'un mois. Afin de respecter ce délai, les demandes doivent être envoyées **au minimum huit semaines** avant la date du projet ou de l'activité, si applicable.

Révision du programme d'investissements communautaires

Afin de rester en phase avec l'évolution des besoins et des réalités de la communauté de Lévis, le programme d'investissement communautaire sera révisé tous les trois ans.

Pour toute question ou demande d'information : commandites@davie.ca
Programme d'investissements communautaires - Davie

6

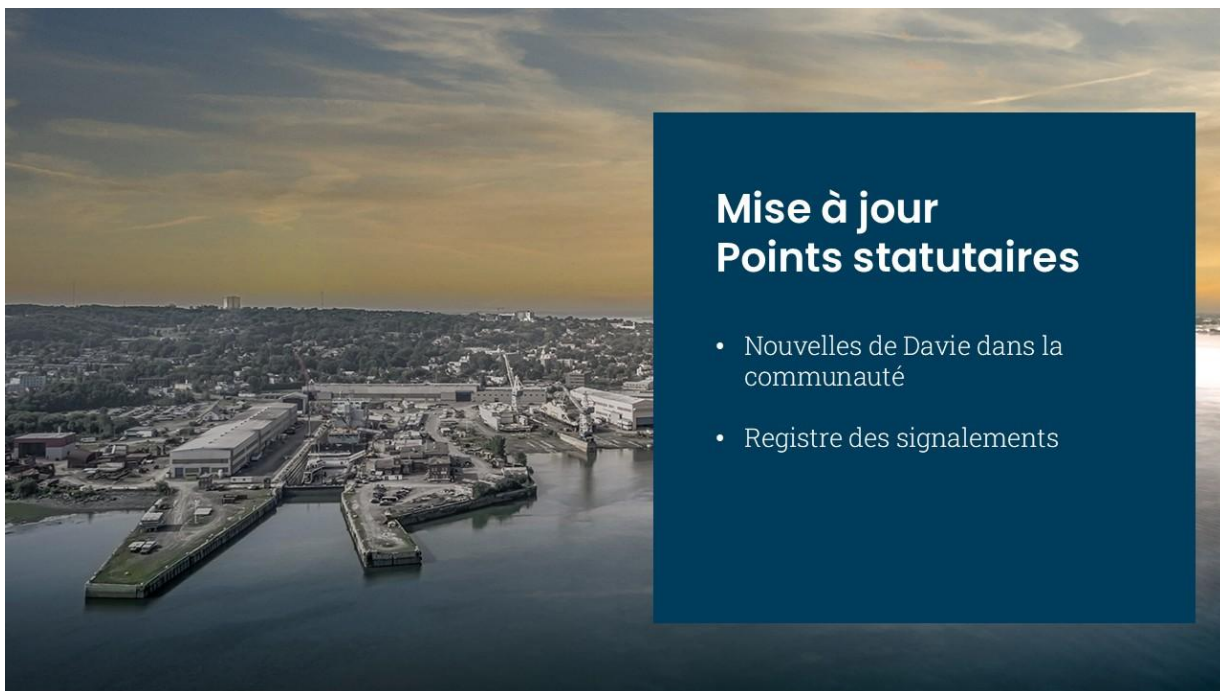
LES PROCHAINES ÉTAPES

Fait	En cours	À venir
• Formalisation du programme d'investissements communautaires et du formulaire de demande	• Création de la grille d'évaluation et autres outils de gestion interne	• Promotion et visibilité du programme d'investissements communautaires (site Web)

DAVIE

www.davie.ca | 42





Mise à jour Points statutaires

- Nouvelles de Davie dans la communauté
- Registre des signalements

Davie engagé dans sa communauté

Davie doublement récompensé
lors du Gala des Pléiades 2026

Un événement célébrant
l'excellence entrepreneuriale
lévisienne.

- Prix du Rayonnement international
- Entreprise de l'année

DAVIE



Critères d'admissibilité

Créneaux d'intervention privilégiés

La projet doit s'inscrire dans au moins un créneau d'intervention privilégié.



Santé et bien-être

Fait référence aux projets qui visent à améliorer la santé globale de la population et le bien-être physique et mental, notamment par le développement d'approches innovantes, la promotion des saines habitudes de vie et par des actions contribuant à la prévention, au soutien et à l'amélioration de la qualité de vie.



Jeunesse et éducation

Fait référence aux projets qui soutiennent la réussite éducative, l'engagement des jeunes, l'innovation et le développement du plein potentiel, en favorisant l'égalité des chances, l'acquisition de compétences et l'accès à l'éducation.



Vie communautaire et inclusion sociale

Fait référence aux projets qui visent à soutenir les personnes et les groupes, notamment ceux en situation de vulnérabilité, en favorisant l'inclusion sociale, la solidarité et l'équité. Ces initiatives contribuent à l'amélioration des conditions de vie, à la réduction des inégalités sociales et à l'accès équitable aux services et ressources essentiels au sein de la communauté.



Développement socioéconomique

Fait référence aux projets qui soutiennent le milieu, le territoire et l'écosystème local et régional, en contribuant au renforcement du tissu communautaire, au développement des capacités collectives et au dynamisme socioéconomique. Ces initiatives visent à générer des retombées positives, durables et structurantes pour le territoire et ses acteurs.

3

Critères d'admissibilité

Critères d'exclusions : Clientèles non admissibles

Ne sont pas admissibles à une contribution de Davie :

- Les organisations religieuses, à l'exception de celles offrant des services sociaux ou représentant une communauté non confessionnelle
- Les organisations, programmes ou candidats à caractère politique
- Les particuliers
- Les demandes qui visent le soutien d'une seule personne ou la réalisation d'un projet à caractère personnel
- Les demandes qui relèvent du sport professionnel
- Les ordres ou associations professionnels
- Les demandes qui prévoient l'utilisation des fonds demandés à des fins de subventions salariales
- Toute demande ne respectant pas la procédure établie ou les exigences en vigueur

Dépenses et éléments non acceptés

Certaines demandes seront également refusées lorsqu'elles incluent :

- Une contribution à un fonds de dotation ou à une campagne de réduction de la dette
- Des dépenses de fonctionnement, incluant les frais généraux, les salaires et les frais de déplacement
- Des dépenses engagées avant le dépôt de la demande (dépenses rétroactives)



4

Procédure à respecter

Avant de remplir une demande :

- 1 Préparer une **grille de visibilité** et un **budget**, si vous choisissez une contribution avec contrepartie.
- 2 Prendre connaissance du programme d'investissement communautaire et des créneaux privilégiés avant de remplir le formulaire.
- 3 Assurez-vous de soumettre votre demande au moins huit (8) semaines avant la date du projet ou de l'activité, si applicable.

Vous devrez choisir dans le formulaire parmi quatre types de contributions :

- **Don** : Contribution sans contrepartie directe ou mesurable
- **Commandite** : Avec contrepartie (ex. : opportunité promotionnelle et visibilité)
- **Soutien bénévole** : Toute initiative ou demande requérant la participation bénévole d'employés de Davie
- **Contribution matérielle** : Toute demande prévoyant l'emprunt ou le don de matériel

Votre demande sera refusée si :

- Si vous ne respectez pas les critères d'admissibilité. Votre demande sera automatiquement refusée et vous ne pourrez pas accéder aux sections suivantes du formulaire.
- Si le formulaire est incomplet ou des documents sont manquants.

Remplissez votre demande en ligne!

[Remplir le formulaire](#) 

www.davie.ca/rerelations-communautaires

Toutes les demandes reçues feront l'objet d'un suivi.

5



Davie engagé dans sa communauté

Davie agit concrètement pour répondre aux besoins de santé dans notre région en s'impliquant dans la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis dans le cadre de sa campagne majeure pour une période de trois ans.

www.davie.ca | 45



Davie engagé dans sa communauté

Davie apporte un soutien financier au Centre de Pédiatrie sociale de Lévis lors de la Soirée Dégustation de Gins Québécois.

L'argent amassé lors de cette soirée doit venir en aide aux enfants et familles vulnérables du grand Lévis.

DAVIE



Davie engagé dans sa communauté

Le local, un nouveau voisin sucré ouvre ses portes.

Davie lui apporte un soutien financier pour l'achat d'un lave-vaisselle commercial.

DAVIE



Information sur les signalements

Sujet	Enjeu	Analyse & Source identifiée	Mesures correctives
Bruit – Travaux matin tôt (6h45)	Non-conformité potentielle aux règlements, nuisance voisinage	Travaux planifiés hors plage acceptable	Ajuster les horaires (<7h à éviter)
Bruit – Déneigement (2h–5h)	Perturbation du sommeil	Opérations hivernales	Optimiser les parcours, réduire la durée, informer à l'avance
Bruit – Nuit (21h–22h)	Perturbation du sommeil, risque de plaintes formelles	Activités nocturnes non clairement tracées.	Mettre en place journal des activités + validation des travaux de nuit + supervision accrue
Bruit – Matin (8h30)	Gêne modérée mais répétitive	Activités régulières	Sensibilisation des équipes
Bruit – Origine inconnue	Perte de contrôle opérationnel, risque réputationnel	Absence de traçabilité - bruit diffus ou sources multiples non identifiées	Tournée terrain et investigation
Bruit – Secteurs Centre/Ouest (répétition)	Concentration géographique des plaintes	Plusieurs entrepreneurs / activités simultanées - cumul sonore	Coordination inter-équipes, planification des travaux
Lumière – Quai Murphy	Pollution lumineuse, gêne visuelle	Spots puissants mal orientés	Inspection nocturne, ajustement orientation, réduction intensité.

DAVIE

davie.ca | 50

Varia

Soirée
d'information
annuelle

DAVIE



DAVIE

Venez nous rencontrer!

Soirée d'information annuelle

Mardi 16 juin de 18 h à 21 h

Maison du loisir (10, rue Giguère, Lévis)

En formule kiosques (18h à 21h)

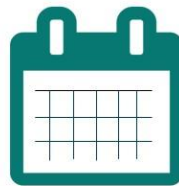
Présentation à 19h

Collations et breuvages offerts!



Calendrier 2026 (mardi, 18h)

- Soirée d'information – mardi 16 juin 2026
- 15 septembre
- 1^{er} décembre



DAVIE

52

Merci

Quebec
22, rue George-D. Davie
Lévis, Québec, Canada
G6V 0K4
+1 418 837-5841

Montreal
1250, boulevard René-Lévesque
Montréal, Québec, Canada
H3B 4W8
+1 418 837-5841

Ottawa
255 Albert Street, Suite 940
Ottawa, Ontario, Canada
K1P 6A9
+1 613 321-3760

davie.ca
info@davie.ca



DAVIE

Catherine W. Audet

Directrice, Affaires publiques

418 837 5841 ext. 2672

catherine.w-audet@davie.ca

davie.ca



Marc-Olivier Fortin

Directeur de projets et facilitateur

418 590-4996

mofortin@transfertconsult.ca

transfertconsult.ca